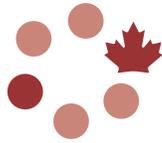


**CCSP**

Conseil sur la comptabilité  
dans le secteur public



# Document de consultation

## Projet de plan stratégique

# Façonner notre avenir ensemble

**2022 – 2027**

---

**LES COMMENTAIRES DOIVENT PARVENIR AU CCSP D'ICI  
LE 6 OCTOBRE 2021**

---

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Message du président</b> .....	<b>1</b>
<b>Appel à commentaires</b> .....	<b>2</b>
<b>Mission et vision</b> .....	<b>3</b>
<b>Examen de l'environnement</b> .....	<b>4</b>
<b>Stratégies</b> .....	<b>6</b>
Stratégie 1 – Élaborer des normes comptables pertinentes et de haute qualité.....	7
Stratégie 2 – Améliorer et renforcer les relations avec nos parties prenantes.....	8
Stratégie 3 – Améliorer et renforcer les relations avec les autres normalisateurs.....	10
Stratégie 4 – Soutenir les initiatives axées sur l'avenir en matière de comptabilité et de rapports.....	11
<b>Risque et reddition de comptes</b> .....	<b>12</b>

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le secteur public doit composer avec nombre de défis, de changements et de transformations. Avant même que la pandémie de COVID-19 ne modifie notre façon de vivre et de travailler, plusieurs tendances mondiales s'étaient imposées et avaient créé une nouvelle normalité. Dans ce contexte, le CCSP cherche à s'assurer qu'il demeure pertinent pour les parties prenantes.

Je suis heureux d'amorcer ma présidence du CCSP en cette période de possibilités et de changements importants. La pertinence, la réactivité et la reddition de comptes sont au cœur de notre démarche, et la seule façon de les garantir consiste à obtenir la participation et le soutien de nos diverses parties prenantes. L'indépendance du CCSP, conjuguée à la relation étroite que nous entretenons avec les parties prenantes, est essentielle à notre capacité de fournir les indications nécessaires à la préparation et à la présentation d'une information financière qui soit transparente, qui apporte une valeur ajoutée et qui contribue à assurer la reddition de comptes.

Notre [plan stratégique 2017-2022](#) visait à jeter les bases de cette nouvelle réalité. Et nous sommes en mesure d'accomplir ce que nous avons prévu dans ce plan, qu'il s'agisse de proposer un nouveau cadre conceptuel, d'établir une nouvelle voie pour les organismes sans but lucratif du secteur public ou d'établir notre stratégie internationale. Nous devons maintenant relever les défis actuels les plus pressants, qui vont bien au-delà de la pandémie et comprennent l'accélération des progrès technologiques et la demande croissante du public pour un avenir plus durable.

Notre nouveau projet de plan stratégique est clairement axé sur la nécessité de répondre aux demandes d'aujourd'hui tout en prévoyant les besoins de demain. Pour suivre le rythme de l'évolution rapide, nous avons cerné des possibilités d'intégrer rapidité, adaptabilité et efficacité au processus de normalisation, ainsi que de tirer parti des normes internationales et de les adapter pour le Canada, le cas échéant. Nous nous efforcerons également de renforcer les relations avec les normalisateurs internationaux. Afin de faire en sorte que les normes du Canada pour le secteur public soient pertinentes et tournées vers l'avenir, nous surveillerons les projets visant à encourager et à soutenir la production de rapports sur la durabilité, tout en prenant des mesures spécifiques pour améliorer nos relations avec les parties prenantes.

Dans l'optique de permettre au CCSP de disposer du temps nécessaire à l'exécution de ces stratégies, le présent projet de plan stratégique s'étend sur une période de cinq ans allant d'avril 2022 à mars 2027. Au cours de cette période, nous procéderons à au moins une évaluation officielle pour nous assurer de son efficacité et de sa pertinence. Les éventuels changements requis seraient assujettis à la [procédure officielle](#) du CCSP et feraient l'objet d'un document de consultation afin d'obtenir les commentaires des parties prenantes.

Je suis convaincu que cette nouvelle stratégie permettra au CCSP et à ses parties prenantes de se positionner pour l'avenir, un avenir où il sera essentiel de savoir s'adapter rapidement. Ces objectifs aideront également le CCSP à continuer de répondre aux besoins de ses parties prenantes et à établir des normes et des indications pertinentes et de grande qualité.

Vos commentaires et vos conseils contribueront à l'élaboration de la stratégie définitive. Nous vous remercions de votre soutien et de vos points de vue.

**Clyde MacLellan, FCPA, FCA**  
Président du CCSP

Qu'est-ce que le CCSP,  
et comment servons-nous  
les Canadiens?

[Découvrez-le.](#)

## APPEL À COMMENTAIRES

Les commentaires doivent parvenir au CCSP d'ici le 6 octobre 2021.

Votre opinion nous tient à cœur, et nous accueillerons avec grand intérêt vos commentaires sur le présent projet de plan stratégique. Faites-les-nous parvenir en passant par la plateforme [Tribune.FRASCanada.ca](https://tribune.frascanada.ca) ou en transmettant une [lettre de commentaires](#) à l'attention de :

Michael Puskaric, MBA, CPA, CMA  
Directeur, Conseil sur la comptabilité dans le secteur public  
277, rue Wellington Ouest  
Toronto (Ontario) M5V 3H2

### Questions

Nous invitons les personnes, les gouvernements et les organismes à formuler des commentaires sur tous les aspects du présent projet de plan stratégique et, plus particulièrement, à répondre aux questions suivantes :

1. Êtes-vous d'accord avec nos énoncés de mission et de vision? Dans la négative, veuillez fournir des précisions ou recommander des changements spécifiques.
2. Existe-t-il des facteurs environnementaux importants que nous n'avons pas relevés et qui, selon vous, auront une incidence sur nos parties prenantes? Dans l'affirmative, veuillez fournir des précisions.
3. Êtes-vous d'accord avec les stratégies élaborées? Dans la négative, quelles stratégies additionnelles devraient être envisagées? Au besoin, veuillez préciser les stratégies individuelles que vous appuyez ou n'appuyez pas, en expliquant votre raisonnement.
4. Avez-vous d'autres commentaires à formuler au CCSP sur le contenu du présent projet de plan stratégique?

## MISSION ET VISION

Les énoncés de mission et de vision du CCSP sont présentés ci-dessous. Ces énoncés sont au cœur de toutes les activités et guident toutes les décisions prises par le Conseil.

### Mission

Servir l'intérêt public en élaborant de façon indépendante des normes comptables et d'autres indications en matière d'information financière qui soutiennent la reddition de comptes, la prise de décisions éclairées et la gérance parmi les entités canadiennes du secteur public.

### Vision

Être un normalisateur respecté à l'échelle mondiale qui aide le secteur public canadien à communiquer au public des informations pertinentes et de grande qualité.

### Servir l'intérêt public

Comme le décrit notre mission, le CCSP travaille au service de l'intérêt public. Cela signifie :

- que nous agissons dans l'intérêt public;
- que nous veillons à ce que nos normes soient publiées dans l'intérêt public.

Agir dans l'intérêt public nous oblige à adopter des processus et des procédures qui reflètent la reddition de comptes, l'indépendance et l'objectivité. Cela signifie également que nous prenons en considération les coûts et les avantages de nos normes et que nous respectons notre procédure officielle.

Le fait de veiller à ce que nos normes soient publiées dans l'intérêt public est une autre composante essentielle. Pour cela, nos normes doivent faciliter la constitution d'une reddition de comptes et la communication de l'information utile pour permettre d'évaluer et de juger la gestion et les activités financières d'une entité du secteur public.

## EXAMEN DE L'ENVIRONNEMENT

Divers facteurs externes ont été pris en compte aux fins de l'élaboration du présent projet de plan stratégique. Ils ont contribué à orienter et à façonner l'élaboration de nos stratégies.

### Pandémie de COVID-19

Avant toute chose, nous reconnaissons l'incidence considérable et sans précédent de la COVID-19 sur nos parties prenantes. De nombreuses entités du secteur public sont encore aux prises avec des défis liés à la pandémie, notamment des difficultés financières ou l'adaptation à des méthodes de travail nouvelles et moins conventionnelles.

Le CCSP tient à continuer d'appuyer ses parties prenantes pendant cette période d'incertitude. Nous serons attentifs aux défis soulevés par la pandémie et aux besoins de nos parties prenantes au cours de la prochaine période de planification stratégique. Cela signifie notamment que nous nouerons le dialogue et communiquerons avec nos parties prenantes de manière efficace, flexible et pratique.

### Pertinence des normes comptables et rapidité du processus de normalisation

La profession comptable accorde une importance accrue à la pertinence et à la rapidité. Cette importance est décuplée par le foisonnement d'informations en temps réel dont disposent nos parties prenantes et dont elles se servent de plus en plus pour prendre leurs décisions.

Dans ce contexte, notre priorité doit être de veiller à ce que nos normes comptables soient à la fois pertinentes et disponibles en temps opportun, ce qui implique notamment d'élaborer des normes sur les questions actuelles et émergentes dans les meilleurs délais.

### Acceptation générale des normes comptables

Il est essentiel pour nous de veiller à ce que nos normes reflètent les besoins de nos parties prenantes et y répondent, afin qu'elles soient acceptées et que leur effet se fasse sentir. Le CCSP est conscient que certaines entités du secteur public ne sont pas tenues d'accepter des normes comptables du secteur public. C'est pourquoi il faut déployer des efforts pour donner à ces entités les moyens d'agir :

- en les faisant participer à l'élaboration de nos normes;
- en s'assurant qu'elles saisissent les avantages liés à l'application de nos normes;
- en obtenant leurs commentaires après la mise en œuvre de nos normes.

Nous savons également que les structures et les opérations des entités du secteur public sont très variées. L'élaboration de normes pouvant répondre à leurs besoins divers devient de plus en plus complexe à mesure que l'application des normes comptables pour le secteur public gagne du terrain.

### Normes internationales

La mondialisation demeure une force dominante à la fois pour l'audit et la comptabilité, ce qui a facilité l'adoption de normes internationales, dont les Normes internationales d'audit et les normes IFRS®.

Sous l'angle du secteur public, le Conseil des normes comptables internationales du secteur public (International Public Sector Accounting Standards Board – IPSASB) élabore les Normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS). Un nombre croissant de gouvernements du monde entier utilisent les normes IPSAS, directement ou indirectement, afin d'élaborer des normes nationales pour leur propre usage.

L'utilisation croissante des normes internationales a été l'un des facteurs qui ont pesé dans la décision du CCSP quant à sa [stratégie internationale](#). Dans le cadre de cette stratégie, le CCSP continuera d'élaborer des normes comptables pour le secteur public, mais les futures normes reposeront sur les principes des normes IPSAS. Des [critères](#) spécifiques ont été établis pour déterminer les conditions dans lesquelles il est justifié de déroger aux principes des normes IPSAS. La stratégie vient également souligner l'importance de cultiver de solides relations avec l'IPSASB et les autres normalisateurs comptables internationaux.

L'utilisation de normes telles que les normes IFRS® et les normes IPSAS met davantage en évidence certaines pratiques et tendances clés, notamment les suivantes :

- un accent accru sur la transparence;
- l'utilisation du principe de la prééminence de la réalité sur l'apparence;
- le passage à un modèle d'évaluation et de comptabilisation à la juste valeur.

## Communication de l'information sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)

Au cours des dernières années, divers référentiels d'information ESG ont été élaborés, dont des indications sur le climat rédigées par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) ainsi que les normes sur la durabilité introduites notamment par le Sustainability Accounting Standards Board et la Global Reporting Initiative. L'adoption de ces référentiels et d'autres référentiels de durabilité gagne du terrain parmi les entités ayant une obligation d'information du public, et on s'attend à ce que cette tendance se poursuive.

L'IFRS Foundation a aussi récemment publié son [document de consultation sur l'information relative à la durabilité](#) (en anglais), qui recommande la création d'un nouveau conseil des normes sur la durabilité. Nous surveillons de près l'évolution de ce projet afin d'en déterminer l'incidence sur nos stratégies.

Les progrès mentionnés ci-dessus concernant la communication de l'information sur les questions ESG soulignent l'importance accrue de la fourniture de ces informations aux utilisateurs des états financiers. Ils indiquent également que le public regarde au-delà des informations financières traditionnelles pour évaluer la performance des entités du secteur public et prendre des décisions éclairées.

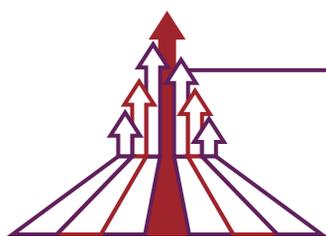
## Technologie

Les changements technologiques ont une profonde incidence sur la profession comptable et ses parties prenantes. Il s'agit notamment de la consommation numérique accrue d'informations financières ainsi que des développements technologiques importants dans des domaines tels que l'infonuagique, l'intelligence artificielle et la chaîne de blocs. La pandémie de COVID-19 a également accéléré les tendances du travail à domicile et de l'utilisation d'espaces en ligne pour collaborer et rester connecté.

L'utilisation de la technologie est essentielle pour mener des activités de communication et de sensibilisation efficaces avec nos parties prenantes. De ce fait, l'utilisation d'outils virtuels soutiendra bon nombre de nos activités au cours de la prochaine période de planification stratégique.

## STRATÉGIES

Les stratégies élaborées pour le projet de plan stratégique sont décrites ci-dessous. L'accent sera mis sur ces éléments clés pour la suite des choses.



1

### *Améliorer la production de nos normes comptables*

- Continuer d'élaborer des normes comptables pertinentes et de haute qualité
- Peaufiner et améliorer nos processus de production
- Mettre en œuvre notre nouvelle stratégie internationale



2

### *Améliorer et renforcer les relations avec nos parties prenantes*

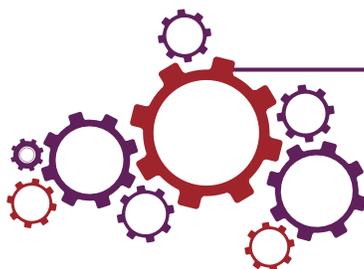
- Communiquer de façon proactive et efficace avec nos parties prenantes
- Nous rapprocher davantage des gouvernements autochtones
- Explorer l'utilisation de rapports personnalisés



3

### *Améliorer et renforcer les relations avec les autres normalisateurs*

- Approfondir notre relation avec l'IPSASB en vue de collaborer à l'élaboration des normes IPSAS et de l'influencer
- Continuer de travailler conjointement avec l'IASB, le CNC et le CNAC



4

### *Soutenir les initiatives axées sur l'avenir en matière de comptabilité et de rapports*

- Appuyer et encourager la communication d'information sur les questions ESG dans le secteur public au Canada
- Envisager d'élaborer des indications propres au Canada sur la communication d'information sur les questions ESG
- Demeurer actifs dans d'autres domaines de l'information financière axés sur l'avenir

## Stratégie 1 – Élaborer des normes comptables pertinentes et de haute qualité

Les normes comptables fournissent une base d'évaluation commune et essentielle pour évaluer les entités du secteur public et leurs résultats financiers. Ces normes confèrent de la crédibilité à l'information financière présentée.

Notre rôle principal demeure l'établissement de normes comptables pour le secteur public canadien conformément à notre procédure officielle. Nous continuerons à servir l'intérêt public en équilibrant les considérations suivantes dans l'élaboration de nos normes :

- produire des normes pertinentes en temps opportun et de manière adaptée afin de favoriser le bon fonctionnement du secteur public canadien et la vigueur de l'économie canadienne;
- publier des normes de haute qualité qui renforcent la confiance à l'égard de l'information présentée par les entités du secteur public au Canada;
- rendre compte aux parties prenantes en obtenant proactivement leurs commentaires et en favorisant leur contribution à l'élaboration de nos normes;
- prendre en considération les coûts et les avantages pour les préparateurs et les utilisateurs des états financiers.

Dans notre environnement actuel, nous comprenons qu'il s'agit de rendre le processus de normalisation plus souple et plus adapté aux besoins. Nous continuerons donc à améliorer nos processus afin d'élaborer nos normes comptables plus efficacement. Ces améliorations comprennent la mise en œuvre des changements suivants :

- explorer des modèles de gouvernance de projet variés, en dehors du périmètre d'utilisation des groupes de travail traditionnels, afin de favoriser la souplesse et l'adaptabilité;
- produire des indications en temps opportun et plus rapidement :
  - en établissant nos normes comptables selon des étapes plus petites et plus progressives, dans la mesure du possible,
  - en élaborant des modifications de portée limitée ou en publiant des indications ne faisant pas autorité,
  - en utilisant des outils de planification et de gestion de projet plus efficaces.

Le CCSP a aussi récemment approuvé une nouvelle stratégie internationale. Grâce à cette stratégie, nous pourrions continuer de faire preuve de souplesse en rationalisant nos travaux et en mettant à profit les pratiques exemplaires internationales pour le secteur public canadien. Cette approche devrait également nous permettre de réduire le délai de mise en œuvre de nos normes comptables.

Finalement, le CCSP devrait achever le projet sur les nouveaux [cadre conceptuel et modèle d'information](#) en 2022. Ce projet fondamental fournira une plateforme pour l'amélioration de l'élaboration de nos normes comptables, en parallèle avec les changements décrits ci-dessus.

## Stratégie 2 – Améliorer et renforcer les relations avec nos parties prenantes

Le CCSP est conscient que la grande diversité des commentaires formulés par ses parties prenantes contribue directement à la pertinence et à la qualité de ses travaux. De ce fait, il est essentiel que nous améliorions et renforçons ces relations importantes.

Nous continuerons d’approfondir ces relations en nous assurant de nouer le dialogue et de communiquer efficacement avec nos parties prenantes au cours de la prochaine période de planification stratégique. Pour ce faire, nous réaliserons les activités suivantes :

- mener des activités de consultation de manière proactive avant et pendant le processus de normalisation, par exemple, par le biais du [Groupe de discussion sur la comptabilité dans le secteur public](#);
- mettre en place des groupes d’experts, des groupes de discussion et des comités consultatifs plus dynamiques afin de solliciter l’expertise et les commentaires de nos parties prenantes;
- faire en sorte de recueillir des commentaires auprès d’un large éventail de parties prenantes, y compris des utilisateurs des états financiers;
- optimiser le contenu en langage clair pour communiquer les décisions et les comptes rendus du CCSP;
- utiliser la technologie pour collaborer plus rapidement et efficacement avec nos parties prenantes, par exemple au moyen de notre nouvelle plateforme participative en ligne, [Tribune.FRASCanada.ca](https://tribune.frascanada.ca).

Informez nos parties prenantes de la valeur liée à l’adoption de nos normes comptables fait aussi partie d’une communication efficace. Il est impératif de souligner et d’expliquer efficacement la logique qui sous-tend nos activités de normalisation et les raisons pour lesquelles nos décisions servent l’intérêt public.

En outre, nous sommes conscients que nous devons poursuivre notre travail de communication auprès de nos parties prenantes même après l’approbation d’une norme. Il est important de communiquer avec nos parties prenantes au sujet des questions qui se posent après la mise en œuvre, afin de nous assurer que l’application de nos normes est claire et que celles-ci répondent aux besoins des utilisateurs.

Deux autres sujets présentant un intérêt particulier sont abordés ci-après.

### Nous rapprocher davantage des gouvernements autochtones

Nous reconnaissons que les gouvernements autochtones sont sous-représentés en tant que parties prenantes dans le cadre de notre processus de normalisation. Nous nous engageons à améliorer notre relation avec ces parties prenantes en établissant des canaux de communication plus solides et en tissant des liens plus forts avec ces communautés. Cela pourrait inclure le développement de groupes de travail spécifiques, le cas échéant.

Nous collaborerons également avec les institutions des gouvernements autochtones afin de mieux comprendre les besoins et les défis uniques de ces parties prenantes. Nous avons l’intention d’améliorer la façon dont nous nouons le dialogue avec ces communautés et les comprenons, tout en continuant à servir l’intérêt public général.

## Utilisation de rapports personnalisés

Afin d'améliorer notre relation avec les parties prenantes, nous devons nous assurer que nous répondons à leurs besoins divers en matière d'information financière. En prenant le nouveau modèle d'information comme point de référence, nous continuerons à examiner si les différents groupes de parties prenantes pourraient bénéficier de l'application de rapports personnalisés.

Par exemple :

- élaborer des exigences distinctes en matière d'information financière ou de présentation pour différents types d'entités du secteur public;
- fournir des indications comptables pour les opérations touchant principalement un type particulier d'entités du secteur public.

Lorsqu'elle se justifie, cette approche pourrait offrir de la souplesse et contribuer à répondre aux besoins variés de nos parties prenantes en matière de rapports. De plus, la mise au point d'éventuelles personnalisations ferait l'objet d'un examen et d'une analyse solides des commentaires des parties prenantes, y compris ceux reçus dans le cadre du [Document de consultation II sur la stratégie relative aux organismes sans but lucratif du secteur public](#).

### **Stratégie 3 – Améliorer et renforcer les relations avec les autres normalisateurs**

Il est essentiel d'améliorer et de renforcer nos relations avec les autres normalisateurs afin de connaître du succès au cours de la prochaine période de planification stratégique.

Conformément à notre nouvelle stratégie internationale, nous continuerons d'approfondir et d'améliorer nos relations avec l'IPSASB. Nous nous assurerons ainsi que le CCSP peut collaborer à l'élaboration des normes IPSAS et l'influencer. Ces interactions augmenteront la probabilité que les principes des normes IPSAS servent l'intérêt public canadien, une fois que le CCSP décidera d'entreprendre un projet de normalisation similaire.

Les activités visant à nouer des relations plus étroites avec l'IPSASB comprennent celles qui suivent :

- examiner les documents afférents aux réunions de l'IPSASB et fournir des notes d'information aux représentants canadiens au sein de l'IPSASB;
- favoriser les communications entre les permanents du CCSP et ceux de l'IPSASB;
- soumettre les réponses du CCSP aux documents de consultation de l'IPSASB, y compris les consultations auprès des parties prenantes canadiennes;
- encourager les parties prenantes canadiennes à répondre aux documents de consultation de l'IPSASB;
- renforcer notre participation, dans la mesure du possible, aux groupes de travail et aux groupes de discussion de l'IPSASB;
- tenter d'apporter une valeur ajoutée à l'IPSASB dans les domaines d'expertise du Canada.

Il est également impératif que nous établissions des relations solides avec d'autres normalisateurs internationaux et nationaux, notamment l'International Accounting Standards Board (IASB), le Conseil des normes comptables (CNC) et le Conseil des normes d'audit et de certification (CNAC).

Nous continuerons à travailler conjointement avec ces conseils par divers moyens, notamment en menant les activités suivantes :

- se tenir au fait de leurs activités de normalisation;
- participer à la rédaction de réponses aux documents de consultation pertinents;
- échanger et mettre à profit les pratiques exemplaires en matière de normalisation;
- examiner et partager l'expertise technique ou les recherches;
- favoriser les communications entre les permanents du CCSP et ceux des conseils;
- déterminer les types de référentiels qui devraient s'appliquer à certaines entités du secteur public.

Il est essentiel de cultiver ces relations pour assurer la pertinence et l'influence du CCSP à l'échelle mondiale. Ces activités nous aideront également à servir plus efficacement nos parties prenantes au Canada.

## Stratégie 4 – Soutenir les initiatives axées sur l’avenir en matière de comptabilité et de rapports

Il est important, afin de maintenir notre pertinence, que nous jouions un rôle actif en ce qui a trait aux questions émergentes en matière de comptabilité et de rapports. L'une des principales questions qui se posent à cet égard concerne la durabilité et la communication ultérieure des politiques d'une entité en matière d'ESG ou des incidences que les questions ESG ont sur cette entité.

Nous appuierons et encouragerons la communication de l'information sur les questions ESG pendant la prochaine période de planification stratégique en menant les activités suivantes :

- faire en sorte de prendre en compte les thèmes liés aux questions ESG dans le cadre de nos projets de normalisation actuels et futurs;
- surveiller et encourager les efforts de divulgation volontaire des questions ESG dans le secteur public au Canada;
- poursuivre activement le dialogue avec nos parties prenantes au sujet des questions ESG au moyen du Groupe de discussion sur la comptabilité dans le secteur public;
- appuyer les initiatives sectorielles visant à offrir de la formation et des indications sur la communication de l'information sur les questions ESG, les outils suivants de CPA Canada en étant des exemples récents :
  - [Enjeux relatifs aux changements climatiques : Questions à prendre en considération en vertu des principes comptables généralement reconnus \(PCGR\) du secteur public et des énoncés de pratiques recommandées \(PR\) actuels,](#)
  - [Guide sur l'adoption des recommandations du GIFCC pour les villes.](#)

Nous examinerons également la possibilité d'élaborer des indications supplémentaires sur la communication de l'information sur les questions ESG pour le secteur public au Canada. Il pourrait s'agir d'établir des indications ne faisant pas autorité sur la fourniture d'informations relatives aux changements climatiques, ou encore des indications sur la communication et la mesure de la performance d'une entité par rapport aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Comme il a été indiqué précédemment, nous avons connaissance de certains faits nouveaux à l'échelle internationale concernant la communication d'information sur les questions ESG, y compris la possibilité que l'IFRS Foundation instaure un conseil des normes sur la durabilité. Nous nous efforcerons de tirer parti du travail effectué par cette nouvelle entité, ou d'autres cadres de durabilité existants, pour fournir les éventuelles indications susmentionnées concernant la communication de l'information sur les questions ESG.

Nous pourrions réévaluer la question de savoir de quelle façon nous fournirons ces indications, et dans quelle mesure nous le ferons, au fur et à mesure que la situation évoluera.

Enfin, le CCSP demeurera attentif à l'évolution d'autres domaines de l'information financière axés sur l'avenir, comme la comptabilisation des immobilisations incorporelles, afin de s'assurer que des normes comptables et d'autres indications pertinentes soient élaborées. Tout cela aidera le CCSP à jouer un rôle plus proactif pour façonner l'avenir de la normalisation au Canada.

## RISQUE ET REDDITION DE COMPTES

Selon notre processus de gestion des risques, nous devons évaluer régulièrement nos risques, ce qui comprend l'identification et l'évaluation de nos risques ainsi que l'examen des contrôles en place pour atténuer ces risques.

Pour nous assurer de réaliser notre mandat de protection de l'intérêt public, nous continuons de gérer nos risques dans les secteurs suivants :

- la solidité de notre réputation et l'adhésion à nos normes;
- l'efficacité des consultations et des communications avec les parties prenantes;
- l'efficacité des membres, des membres permanents et des autres membres bénévoles du CCSP;
- la rapidité avec laquelle sont traitées les questions importantes ou les lacunes dans les normes existantes;
- l'efficacité de nos décisions stratégiques.

Nous devons également répondre de nos actions devant nos parties prenantes et le Conseil de surveillance de la normalisation comptable (CSNC) à l'égard de la réalisation de nos stratégies et de la concrétisation de notre mission et de notre vision. Nous rendons compte chaque année de notre performance au CSNC.

À l'avenir, nous évaluerons la réalisation de nos stratégies :

- en élaborant des plans annuels pour établir les activités spécifiques qui concourent à la réalisation de nos stratégies;
- en utilisant des rapports annuels pour informer le public au sujet de notre performance par rapport aux activités spécifiques mentionnées ci-dessus;
- en effectuant régulièrement des évaluations de la performance afin d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation de nos stratégies.

© 2021 Normes d'information financière et de certification,  
Comptables professionnels agréés du Canada

Tous droits réservés. Cette publication est protégée par des droits d'auteur et ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche documentaire ou transmise de quelque manière que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode) sans autorisation écrite préalable.

Pour toute question relative à cette autorisation, veuillez écrire à [info@frascanada.ca](mailto:info@frascanada.ca).